

Burundi : un projet de loi liberticide sur la presse

@rib News, 29/08/2012 â€“ Source AFP Les journalistes burundais ont dÃ©noncÃ© mercredi un projet de loi sur la presse selon eux liberticide et scÃ©lÃ©rat, car il forcerait notamment les mÃ©dias Ã divulguer leurs sources. C'est une loi liberticide, qui vise clairement Ã tuer la presse car si elle est votÃ©e par l'AssemblÃ©e nationale en l'Ã©tat, elle va obliger le journaliste Ã rÃ©vÃ©ler ses sources, a dÃ©clarÃ© Vincent Nkeshimana, prÃ©sident de l'Association burundaise des radiodiffuseurs, qui regroupe les stations privÃ©es du Burundi.

Selon lui, le texte, qui a Ã©tÃ© soumis Ã une commission parlementaire mais dont la date d'examen par l'AssemblÃ©e n'a pas encore Ã©tÃ© fixÃ©e, donne au Conseil national de la Communication des pouvoirs exorbitants, prÃ©voit de lourdes amendes. Pour protester contre le projet, six stations privÃ©es, ainsi que deux radios publiques, dont la radio nationale RTNB qui s'aligne d'habitude sur les positions du gouvernement, ont mis en commun leur signal, pour produire les mÃªmes journaux et dÃ©bats, par les mÃªmes journalistes. Dans un Ã©ditorial commun, elles ont qualifiÃ© de scÃ©lÃ©rat ce projet de loi qui vise Ã tuer la libertÃ© de la presse. Nous voulons protester contre ce projet de loi concoctÃ© dans le plus grand secret et demander Ã l'AssemblÃ©e de ne pas le voter, car il va tuer la dÃ©mocratie burundaise, a insistÃ© M. Nkeshimana. La sociÃ©tÃ© civile burundaise, les principales Eglises, l'opposition politique et mÃªme des partis membres de la coalition gouvernementale Ã l'exception du principal parti au pouvoir, le CNDD-FDD, ont dÃ©noncÃ© ce projet de loi. Le porte-parole du gouvernement, Philippe Nzobonariba, a expliquÃ© que le projet de loi visait Ã dÃ©pÃ©naiser les dÃ©lits de presse -- ce que ses dÃ©tracteurs contestent aussi. Mais il a fallu tenir compte du fait que dans cette rÃ©gion (des Grands Lacs), la dÃ©rive d'une certaine presse a conduit Ã l'irrÃ©parable, a-t-il ajoutÃ©, faisant allusion au rÃ´le des mÃ©dias de la haine dans le gÃ©nocide des Tutsis en 1994 au Rwanda. Lors de la prÃ©paration du projet de loi, le gouvernement burundais a systÃ©matiquement refusÃ© de discuter avec les organisations professionnelles des journalistes. Il a finalement envoyÃ© le texte en toute discrÃ©tion Ã l'AssemblÃ©e nationale il y a quelques semaines. Les relations entre le pouvoir, aux mains d'un parti issu d'une ex-rÃ©bellion, et les stations privÃ©es du Burundi, qui dÃ©noncent rÃ©guliÃ¨rement affaires de corruption, violations des droits de l'Homme, exÃ©cutions extrajudiciaires dans le pays, sont trÃ¨s tendues depuis des annÃ©es. Plusieurs journalistes ont dÃ©jÃ Ã©tÃ© incarcÃ©rÃ©s, d'autres menacÃ©s. Hassan Ruvakuki, correspondant de RFI swahili, a Ã©tÃ© condamnÃ© rÃ©cemment Ã la prison Ã perpÃ©tuitÃ© pour actes de terrorisme, pour s'Ãªtre rendu dans le cadre de son travail en 2011 dans un camp de rebelles burundais en Tanzanie. Son procÃ©s en appel est prÃ©vu le 28 septembre.